

**Conseil municipal
du 16 décembre 2021**

Présents :

Mmes BOUILLON Nadiège, RAYNAUD Mary,

MM. BILLARDEY Jean-Philippe, BRUN Philippe, CATY Claude, FARQUE Cyrille, GABBI Jean-Marc, STEFANI Fernand

Absents excusés : BOUVERET Edith, STIEVENARD Muriel , DUMONT Thierry,

Secrétaire : RAYNAUD Mary

La séance est ouverte à 18h30 heures sous la présidence de M. STEFANI Fernand

Sinistre du 28 octobre 2021	<p>En débroussaillant l'employé communal a brisé, par projection d'un caillou, la vitre avant d'un véhicule stationné sur le parking de la mairie. Le montant des réparations s'élevant à 166,48€ et notre franchise étant de 150€, notre assureur a proposé de ne pas déclarer de sinistre et de prendre en charge par geste commercial, la moitié des réparations.</p> <p>Le conseil municipal accepte cette solution afin d'indemniser la propriétaire. Une délibération est ainsi prise.</p>
Investissement 2022	<p>Afin de régler les dépenses en investissement sur 2022 et en attendant le vote du budget 2022, le conseil municipal autorise à régler les dépenses, à hauteur de 25% des écritures votées en 2021.</p>
Maintenance de l'éclairage public	<p>Progressivement la SICAE ne va plus intervenir sur les installations électriques communales et le SIED 70 va mettre en place une prestation relative à la maintenance des installations d'éclairage public.</p> <p>Le coût total de cette prestation serait de 15€ par an et par point lumineux, soit un coût annuel d'environ 1050 € pour 70 éclairages que compte notre commune.</p> <p>Sachant que notre éclairage public est en led depuis 2018, sachant qu'entre 2016 et 2021 le montant moyen des interventions s'est élevé à environ 240 €, le conseil municipal décide de ne pas adhérer à cette nouvelle prestation pour le moment.</p>
Stérilisation des chats errants	<p>L'association 30 Millions d'Amis, nous a recontacté afin de nous proposer sa participation financière à une poursuite éventuelle de notre opération de stérilisation des chats errants.</p> <p>Afin de ne pas perdre le bénéfice de cette première opération, le conseil municipal décide à l'unanimité de recommencer une opération en 2022.</p>

**Affouage
2021/2022**

Le nombre d'affouagistes, comme dans chaque village, diminue d'année en année. Ils étaient 100 en 2016, 57 l'année passée et moins de 40 pour cette année, par contre la quantité de bois exploitée reste quasiment identique, ce qui est normal vu la superficie de notre forêt (433 hectares)

Il en ressort que pour cette année nous avons 1260 stères de bois de chauffage plus 200 stères provenant des chablis.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de prolonger jusqu'au 30 décembre les inscriptions, de proposer également l'affouage aux propriétaires de résidences secondaires, de proposer des lots à tous les habitants du village et de mettre le restant en vente à des professionnels au prix du marché.

La séance est levée à 20 heures 15

Le Maire

Fernand STEFANI